

Rétro-planning

PRINCIPE :

Il est simple. Cela consiste à partir de la date à laquelle le projet doit être réalisé pour fixer dans le temps les différentes étapes de réalisation et leur cheminement.

On part donc du délai « Dead line » de l'objectif pour progressivement recenser l'ensemble des actions à réaliser et des interlocuteurs impliqués et aboutir à la date où il faut réalistement débiter le projet.

Cette méthode que nous utilisons spontanément dans la vie privée est très efficace sur des projets plus complexes.

METHODE :

- Lister l'ensemble des actions à réaliser pour atteindre l'objectif. Eventuellement faire un brainstorming.
- Attribuer pour chaque action un temps de réalisation (prévoir des dérapages sur vos actions ainsi que les actions demandées à d'autres services).
- En déduire au plus tard quand commencer l'action.
- Faire le rétro planning
- Partager aux acteurs internes ce rétro planning, définir des points d'étapes entre acteurs.
- Planifier l'action.
- Bilan et amélioration.

Ex : Etre prêt pour notre voyage d'études en chine le 26 juin.

Action	Acteurs	Durée pour la réalisation du délai	Début de l'action au plus tard
Départ			26 juin
Avoir les passeports	Préfecture	Le besoin est de 15 jours Prévoir 1 mois	Début de l'action au plus tard 25 mai
Se renseigner sur les risques sanitaires et biologiques Se faire vacciner Prendre Rv avec le médecin	Syndicat d'initiative Médecin du travail	Prévoir 15 jours	A faire le plus tôt et au plus tard le 10 juin
Identifier les partenaires à rencontrer Constituer un dossier la chambre de commerce Se présenter Prendre les contacts et valider les besoins mutuels Planifier les RV	Chambre de commerce ...	Prévoir 2 à 6 mois	Au plus tard 26 décembre

CONSTRUIRE LE RETROPLANNING

